

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 3 juin 2003, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Lucie Legault, Louise Legault-Choquette, Marc-André Lehoux, Anne-Marie Loiselle, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Paul St-Onge, Alain Villemure ainsi que Hélène Leblanc et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

SONT ABSENTES : mesdames Huguette Bussières et Renée Roy.

ONT NOTIFIÉ LEUR ABSENCE : monsieur Jean-François Rabouin, mesdames Hélène Roberge et Line Tessier.

Assistent également à cette séance : mesdames Ginette Jacques, directrice générale, Monique Hébert, directrice générale adjointe, Suzanne Séguin, secrétaire générale et messieurs Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Yvan Gauthier, directeur général adjoint, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques et France Langlais, directrice par intérim du Service des ressources éducatives.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-169-06-03 Il est proposé par monsieur Yvan Noël d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 mai 2003.
4. Affaires relatives à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1. Affectation 2003-2004 des cadres d'établissement / engagements
 - 6.2. Prévisions budgétaires et taux de la taxe scolaire 2003-2004 / adoption
 - 6.3. Annexe B / approbation :
 - 6.3.1. Règles de gestion de l'effectif enseignant
 - 6.3.2. Orientations de gestion pour l'année scolaire 2003-2004
 - 6.3.3. Prévisions budgétaires de la masse salariale du personnel enseignant

- 6.4. Mandat à la Fédération des commissions scolaires du Québec / représentation
- 6.5. Politique relative au transport des élèves pour la rentrée et la sortie quotidienne des classes / amendement
- 6.6. Projet d'éconergie, phase II / demande d'emprunt à long terme
- 6.7. Municipalité de Varennes / dénonciation du protocole d'entente
- 6.8. Entente de location entre la Fabrique de la Paroisse Saint-Joseph-de-Chambly et la Commission scolaire des Patriotes / adoption
- 6.9. Protocole d'entente d'utilisation des locaux à des fins récréatives, culturelles et sportives entre la Commission scolaire des Patriotes et la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste / adoption
- 6.10. Projet de protocole d'entente de financement, d'utilisation et d'entretien du parc-école de la Roselière / adoption
- 6.11. Projet de protocole d'entente concernant l'agrandissement du stationnement de l'école secondaire Du Grand-Coteau et du Centre de la culture et du sport de Sainte-Julie / adoption
- 6.12. Protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins récréatives, culturelles et sportives entre la Commission scolaire des Patriotes et la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu / adoption
- 6.13. Protocole d'entente de financement et d'utilisation du parc-école Saint-Denis / adoption
- 6.14. Protocole de partage des mobiliers, appareillages et outillages et définition des modalités de transfert des contrats et des titres de propriété entre la C.S. des Patriotes et la C.S. Riverside
- 6.15. Unicef / résolution en faveur des enfants du monde
- 6.16. Demande de révision d'une décision touchant un élève.

7. Information :

- 7.1. La formation continue : un cadre de compréhension
- 7.2. Planification stratégique.

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Ajournement de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENU LE 6 MAI 2003

C-170-06-03 Il est proposé par monsieur Yvan Noël d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 mai 2003 et ce, tel que rédigé.

Votent en faveur : 15
S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

4. AFFAIRES RELATIVES À LA DERNIÈRE SÉANCE

Le rapport des dérogations sera produit en juillet prochain.

En suivi à une demande de révision d'une décision touchant un élève, les parents ont été avisés dès le lendemain de la décision du Conseil.

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, donne des explications quant à l'aménagement du parc-école Au-Fil-de-l'Eau.

5. PAROLE AU PUBLIC

Un parent d'élève demande aux commissaires de s'identifier.

Les membres conviennent de traiter le point 6.16 immédiatement.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.16 Demande de révision d'une décision touchant un élève

Monsieur Paul St-Onge avise qu'il se retire de l'assemblée pour toute la durée des délibérations sur cette question.

Huis clos

C-171-06-03 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Retour à l'assemblée publique

C-172-06-03 Il est proposé par monsieur Yvan Noël que l'assemblée redevienne publique.

Considérant la décision de la direction de l'école relativement au classement de l'élève dont le nom apparaît à l'annexe ACC-021-06-03;

Considérant que les résultats scolaires de l'élève ne rencontrent pas les exigences du programme Sport-études;

Considérant que l'entente intervenue en mars 2003 à l'effet de maintenir l'élève dans le programme Sport-études, assortie d'un plan d'intervention adapté précisant les mesures d'appui appropriées aux difficultés d'apprentissage et de comportement de l'élève, n'a pas donné les résultats escomptés;

Considérant le retrait de l'autorisation du père de poursuivre les rencontres avec la psychologue prévues au plan d'intervention;

Considérant que la décision de scolariser l'élève dans un programme régulier pour la dernière étape constituait une mesure d'aide pouvant favoriser la réussite dans plusieurs disciplines;

Considérant que les parents ont eu l'occasion de présenter leurs observations;

Considérant les constatations qu'a fait le comité et qui se retrouvent dans la documentation au soutien des présentes pour en faire partie intégrante;

Considérant la recommandation du comité de révision à l'effet de maintenir la décision de la direction de l'école;

Considérant la mission de l'école et l'intérêt de l'élève;

C-173-06-03 Il est proposé par madame Manon Handfield de maintenir la décision du directeur de l'école De Mortagne relativement au classement de l'élève dont le nom apparaît à l'annexe ACC-021-06-03 dans le programme régulier à l'école De Mortagne et par conséquent, son retrait du programme Sport-études.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Paul St-Onge revient en assemblée.

6.1 Affectation 2003-2004 des cadres d'établissement / engagements

La directrice générale, madame Ginette Jacques, fait état des derniers développements dans ce dossier.

La directrice générale adjointe, madame Monique Hébert, présente ensuite une synthèse du processus de sélection suivi pour l'engagement de cadres d'établissement. Elle dresse aussi le profil des candidates retenues.

Considérant que toutes les étapes du processus de sélection pour l'engagement d'une directrice d'établissement ont été dûment suivies ;

Considérant que le comité de sélection a unanimement fixé son choix sur une candidate ;

C-174-06-03 Il est proposé par monsieur Yvan Noël de procéder à l'engagement de *madame Violaine Fortin* au poste de directrice d'établissement et ce, à compter du 1^{er} juillet 2003.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant que toutes les étapes du processus de sélection pour l'engagement d'une directrice d'établissement ont été dûment suivies ;

Considérant que le comité de sélection a unanimement fixé son choix sur une candidate ;

C-175-06-03 Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle de procéder à l'engagement de *madame Johanne Bédard* au poste de directrice d'établissement et ce, à compter du 1^{er} juillet 2003.

Madame Lucie Legault s'abstient de voter.

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Considérant que toutes les étapes du processus de sélection pour l'engagement d'une directrice d'établissement ont été dûment suivies ;

Considérant que le comité de sélection a unanimement fixé son choix sur une candidate ;

C-176-06-03 Il est proposé par madame Anne-Marie Loiselle de procéder à l'engagement de *madame Monique Sauvageau* au poste de directrice d'établissement et ce, à compter du 1^{er} juillet 2003.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Prévisions budgétaires et taux de la taxe scolaire 2003-2004 / adoption

Ce point est reporté à la séance ajournée.

6.3 Annexe B / approbation :

6.3.1 Règles de gestion de l'effectif enseignant

6.3.2 Orientations de gestion pour l'année scolaire 2003-2004

6.3.3 Prévisions budgétaires de la masse salariale du personnel enseignant

Ce point est reporté à la séance ajournée.

6.4 Mandat à la Fédération des commissions scolaires du Québec / représentation

Ce point est reporté à la séance ajournée.

6.5 Politique relative au transport des élèves pour la rentrée et la sortie quotidienne des classes / amendement

Madame Luce Deschênes Damian, commissaire et vice-présidente du Comité spécial de travail du Service de l'organisation scolaire, présente le projet de modification susmentionné.

Considérant la demande de modification transmise par le Comité de parents (résolution CP-56-02-03) du 20 février 2003) et l'avis émis par le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ;

Considérant l'analyse de ladite demande faite par le Comité spécial de travail du Service de l'organisation scolaire lors d'une réunion élargie tenue le 29 avril 2003 ;

C-177-06-03 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'amender la Politique relative au transport des élèves pour la rentrée et la sortie quotidienne des classes et relative aux services aux dîneurs (première partie) telle que versée à l'annexe ACC-022-06-03.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6 Projet d'éconergie, phase II / demande d'emprunt à long terme

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant les avantages pour la Commission scolaire des Patriotes de réduire ses coûts d'énergie ;

Considérant les résultats positifs des travaux d'éconergie en phase I réalisés par la firme «Société de contrôle Johnson, S.E.C.», filiale à part entière de la «Société de contrôle Johnson limitée» en collaboration avec «Dessau BPR» et «Énergère consultants» ;

Considérant la nécessité de réaliser la phase II pour obtenir la deuxième tranche de la subvention de 250 000 \$ obtenue en phase I ;

Considérant la proposition de Johnson Control pour réaliser des travaux d'éconergie, phase II dans six autres écoles de la Commission ;

Considérant qu'après étude de la proposition de la firme Johnson Control, les membres du Comité d'éconergie sont d'accord avec celle-ci, sous réserve d'ajustements mineurs ayant peu d'impact sur les coûts des travaux ;

Considérant la recommandation positive du Comité exécutif du 27 mai 2003 à l'effet d'aller de l'avant avec ce projet proposé par Johnson Control ;

C-178-06-03 Il est proposé par monsieur Yvan Noël de demander au ministère de l'Éducation d'autoriser la Commission scolaire des Patriotes à contracter un emprunt au montant de 2 456 053 \$, remboursable sur une période maximale de dix années ;

Et d'autoriser le président et la directrice générale à signer tous les documents afférents à cet emprunt.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.7 Municipalité de Varennes / dénonciation du protocole d'entente

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant que le protocole d'entente actuel entre la Ville de Varennes et la Commission scolaire des Patriotes est en vigueur depuis 1985 ;

Considérant la demande de dénonciation des conseils d'établissement des écoles Marie-Victorin, Les Marguerite, la Roseraie, de la Source et l'accord de l'école J.-P.-Labarre pour participer aux négociations du nouveau protocole ;

C-179-06-03 Il est proposé par monsieur Alain Langlois que le protocole d'entente existant soit dénoncé dès maintenant et qu'un nouveau protocole soit négocié avec l'accord des conseils d'établissement concernés pour être appliqué le 1^{er} juillet 2004.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.8 Entente de location entre la Fabrique de la Paroisse Saint-Joseph-de-Chambly et la Commission scolaire des Patriotes / adoption

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant la problématique de circulation des autobus scolaires à l'école De Bourgogne à Chambly ;

Considérant que le terrain de stationnement de la Fabrique de la Paroisse Saint-Joseph-de-Chambly est adjacent au terrain de l'école De Bourgogne ;

Considérant la proposition d'entente de location ;

C-180-06-03 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'adopter le projet d'entente de location entre la Fabrique de la Paroisse Saint-Joseph-de-Chambly et la Commission scolaire des Patriotes ;

Et d'autoriser le président et la directrice générale à signer ledit document.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.9 Protocole d'entente d'utilisation des locaux à des fins récréatives, culturelles et sportives entre la Commission scolaire des Patriotes et la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste / adoption

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant le projet de protocole d'entente d'utilisation des locaux à des fins récréatives, culturelles et sportives entre la Commission scolaire des Patriotes et la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste ;

Considérant l'approbation du conseil d'établissement de l'école de l'Amitié ;

Considérant l'approbation du Conseil municipal de Saint-Jean-Baptiste ;

C-181-06-03 Il est proposé par madame Anne-Marie Loiselle d'adopter le projet de protocole d'utilisation des locaux à des fins récréatives, culturelles et sportives entre la Commission scolaire des Patriotes et la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste, lequel est déposé à l'annexe ACC-023-06-03 et fait partie intégrante de la présente résolution.

Que la Commission scolaire des Patriotes partage les revenus entre le Service des ressources matérielles et l'école de l'Amitié, au prorata des dépenses assumées par chacun.

Que le président et la directrice générale soient autorisés à signer ledit document.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.10 Projet de protocole d'entente de financement, d'utilisation et d'entretien du parc-école de la Roselière / adoption

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant la demande d'aménagement d'un parc-école à l'école de la Roselière ;

Considérant la participation financière de la Ville de Chambly ;

Considérant que le conseil d'établissement de l'école de la Roselière dispose des crédits nécessaires pour réaliser ce projet ;

C-182-06-03 Il est proposé par madame Suzanne Chartrand d'adopter le projet de protocole d'entente de financement, d'utilisation et d'entretien du parc-école de la Roselière et d'autoriser le président et la directrice générale à signer tous les documents afférents à ce projet.

Votent en faveur :	13
Vote contre :	0
S'abstiennent de voter :	3

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Madame Lucie Legault s'est abstenue de voter après avoir manifesté une possibilité de conflit d'intérêts relié à cette décision.

6.11 Projet de protocole d'entente concernant l'agrandissement du stationnement de l'école secondaire Du Grand-Coteau et du Centre de la culture et du sport de Sainte-Julie / adoption

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant la résolution E-084-04-99 adoptée au Comité exécutif du 20 avril 1999;

C-183-06-03 Il est proposé par monsieur Alain Villemure d'adopter le projet de protocole d'entente concernant l'agrandissement du stationnement de l'école secondaire du Grand-Coteau et du Centre de la culture et du sport de Sainte-Julie et d'autoriser le président et la directrice générale à signer tous les documents afférents à ce projet.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.12 Protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins récréatives, culturelles et sportives entre la Commission scolaire des Patriotes et la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu / adoption

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant le projet de protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins récréatives, culturelles et sportives entre la Commission scolaire des Patriotes et la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu ;

Considérant l'approbation du conseil d'établissement de l'école Saint-Denis ;

Considérant l'approbation du Conseil municipal de Saint-Denis-sur-Richelieu ;

C-184-06-03 Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle d'adopter le projet de protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins récréatives, culturelles et sportives entre la Commission scolaire des Patriotes et la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu, lequel est déposé à l'annexe ACC-024-06-03 et fait partie intégrante de la présente résolution.

Que la Commission scolaire des Patriotes partage les revenus entre le Service des ressources matérielles et l'école Saint-Denis, au prorata des dépenses assumées par chacun.

Que le président et la directrice générale soient autorisés à signer ledit document.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.13 Protocole d'entente de financement et d'utilisation du parc-école Saint-Denis / adoption

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant le coût estimé du projet, soit 88 225 \$;

Considérant la participation financière de 40 000 \$ de la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu ;

Considérant les fonds actuellement disponibles à l'école au montant de 27 000 \$;

Considérant l'engagement du conseil d'établissement de l'école Saint-Denis relatif aux frais de financement du reste des travaux ;

Considérant que ce projet répond aux besoins de chacune des parties ;

C-185-06-03 Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle que la Commission scolaire des Patriotes contracte un prêt sans intérêt ne dépassant pas 30 000 \$, remboursable sur trois ans, auprès de la Caisse populaire Desjardins du Fleurdelisé, sous réserve des participations financières susmentionnées.

Que le président et la directrice générale soient autorisés à signer tous les documents inhérents à cette transaction.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.14 Protocole de partage des mobiliers, appareillages et outillages et définition des modalités de transfert des contrats et des titres de propriété entre la C.S. des Patriotes et la C.S. Riverside

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant le déplacement de la clientèle de l'École d'éducation internationale vers l'édifice Richelieu Valley ;

Considérant la cession par la Commission scolaire des Patriotes de sa part des titres de propriété de l'immeuble Macdonald-Cartier à la Commission scolaire Riverside à partir du 1^{er} juillet 2003 ;

Considérant qu'il est nécessaire de convenir des modalités de partage de mobiliers, appareillages et outillages des immeubles Macdonald-Cartier et Richelieu Valley entre la Commission scolaire des Patriotes et la Commission scolaire Riverside ;

Considérant qu'il y a entente de principe sur ces modalités de partage ;

C-186-06-03 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll d'adopter le projet de protocole de partage des mobiliers, appareillages et outillages et définition des modalités de transfert des contrats et des titres de propriétés entre la Commission scolaire des Patriotes et la Commission scolaire Riverside et d'autoriser le président et la directrice générale à signer tous les documents inhérents à ce dossier.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.15 Unicef / résolution en faveur des enfants du monde

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, présente le dossier susmentionné.

Considérant que tous les éducateurs et éducatrices ont pour mandat de permettre à nos enfants de s'ouvrir sur le monde et de les guider dans l'apprentissage de la réalité qui les entoure ;

Considérant que nos enfants veulent s'impliquer afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de millions d'enfants marginalisés et vulnérables à travers le monde ;

Considérant que le gouvernement du Québec a proclamé le 31 octobre *Journée québécoise de l'UNICEF* pour consacrer la mobilisation des intervenants du secteur de l'éducation, des élèves et de la population en faveur des objectifs humanitaires de l'UNICEF ;

C-187-06-03 En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Langlois que la Commission scolaire des Patriotes se joigne au mouvement en faveur de la survie et du bien-être des enfants démunis du monde et invite toutes ses écoles à contribuer à l'édification d'un monde de paix, digne et respectueux de tous les enfants en participant à la campagne Halloween UNICEF 2003.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. INFORMATION :

7.1 La formation continue : un cadre de compréhension

La directrice générale adjointe, madame Monique Hébert, présente et commente le dossier susmentionné.

7.2 Planification stratégique

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente un document relatif à la planification stratégique. Mesdames et messieurs les commissaires échangent sur le sujet.

8. AFFAIRES DIVERSES

La prochaine rencontre du Comité sur la formation professionnelle est prévue le 16 juin 2003.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Il est notamment question des sujets suivants :

- On demande que les tableaux de clientèle pour tous les secteurs soient remis à la séance du 25 juin.
- École d'éducation internationale / état de situation.
- Des jeunes du secondaire qui côtoient des adultes (éduc. des adultes).

11. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

C-188-06-03 À 22 h 20, il est proposé par monsieur Alain Langlois d'ajourner la présente séance au mercredi, 25 juin 2003, à 20 heures.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

président

secrétaire générale

SS/ag